

[Accueil](#) > ... > [Procédures Judiciaires](#) > [Visioconférence](#) > [Équipements Dans Les Pays de L'UE](#) > [Bulgaria](#)

Équipements dans les pays de l'UE



Contenu fourni par
Bulgarie

Bulgarie



Le recours à la visioconférence en Bulgarie contribuera à moderniser le système judiciaire et à le rendre plus accessible. Parallèlement, la Bulgarie se rapprochera ainsi des bonnes pratiques qui ont cours dans les autres États membres de l'Union européenne.

Les systèmes de visioconférence mis en place par le ministère de la justice concernent 26 salles situées dans les bâtiments du secteur de la justice, répartis sur le territoire du pays (20 dans les cours et tribunaux et 6 dans les prisons). Les salles de visioconférence ont été construites à la suite de la mise en œuvre du projet «Construction d'équipements de visioconférence et leur utilisation avant et pendant le procès, y compris aux fins de la coopération judiciaire transfrontière», financé dans le cadre du programme opérationnel «Bonne gouvernance», par l'intermédiaire du Fonds social européen.

Vous pouvez consulter [ici](#)  (449 Kb)  les équipements de visioconférence des juridictions bulgares ainsi que les coordonnées correspondantes.

Dernière mise à jour: 20/01/2025

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.